

# Esthonie

## Rapport de la Croix-Rouge.

### Organisation.

I. Le Comité central de la Croix-Rouge esthonienne (siège à Tallinn-Reval) se composait en 1922, des membres suivants :

Le Dr Hans Leesment, *président* ; le ministre Henri Bauer, *premier vice-président* ; le Dr Boris Woogas, *deuxième vice-président* ; M. G. Ollik, *secrétaire* ; M. G. Sosaar, *trésorier*.

MM. K. Pàts, président du parlement ; H. Rutmann, Dr méd. ; O. Amberg, ingénieur ; K. Pedousaar, Dr méd. ; P. Pedousaar, Dr méd. ; M<sup>me</sup> M. Raamot, épouse du ministre de l'Agriculture ; M. F. Koguel, ingénieur, *membres* ; le directeur N. Kann, M. M. Kahou, M. J. Lepa, *contrôleurs des finances*.

II. Des comités régionaux (locaux) existent : à Jõhwi, Hapsal, Jarwamaa (Paide), Narwa, Petseri, Pärnou, Saaremaa, Tartu, Tapa, Türi-Halliku, Walk, Wiljandi, Rakwere (Wesenberg), Wändra, Wõru, soit 15 en tout.

Le nombre des membres de la section centrale de Reval est de 542.

A. *Aperçu historique.* Au commencement de la guerre contre les bolchévistes une société (« Uhistöö — Travail commun ») fut créée en 1918 qui, entre autres, soignait les soldats blessés et malades. Par suite de l'augmentation du nombre des blessés, la branche mentionnée de cette société fut obligée de s'organiser de façon indépendante. Malgré les nombreux obstacles qui compliquaient le travail d'organisation, la Croix-Rouge esthonienne réussit à se constituer et fut reconnue par le gouvernement le 24 février 1919.

L'activité de la Croix-Rouge esthonienne commença dans des conditions excessivement difficiles. Il lui fallait des instruments, des bandages aussi bien que d'autres matériaux d'hôpitaux qui manquaient constamment. Mais partout grâce aux efforts et aux sacrifices pécuniaires de la population, on réussit à réaliser

# Esthonie

de grands progrès ; la mortalité, par exemple, fut réduite au minimum.

La Croix-Rouge esthonienne se rappelle, avec une reconnaissance sincère, les secours apportés par les Croix-Rouges des pays voisins : de Finlande, de Suède, de Danemark et aussi d'Angleterre. Elle doit une reconnaissance toute particulière à la Croix-Rouge américaine qui lui fournit des médicaments, du linge, des vêtements, etc.

Le Comité anglais de la Croix-Rouge russe lui a aussi fait parvenir après sa liquidation en Esthonie une quantité de linge et des médicaments.

*B. Activité des sections. — I. Section des asiles d'enfants et des sanatoriums.* Chef : le ministre Henri Bauer.

Cette section a un champ d'action très étendu et administre 3 asiles d'enfants, une crèche, une colonie d'été pour enfants et 3 sanatoriums.

1. Les asiles donnent abri à 150 enfants de 3-15 ans, principalement aux orphelins de guerre. Ces établissements sont situés non loin du bord de la mer ou dans les contrées entourées de forêts.

Sous la direction d'institutrices expérimentées, les enfants reçoivent un enseignement suivi et s'occupent de jardinage.

2. *La crèche de Pääsküla* compte 16 orphelins de  $\frac{1}{2}$ -3 ans.

3. La Croix-Rouge esthonienne a fondé au bord de la mer *une colonie d'été* pour les enfants, choisis parmi les plus chétifs après un examen médical. Les enfants, répartis en 2 groupes de 120 chacun, y sont recueillis pendant les vacances en vue de fortifier leur constitution physique. La préférence est réservée aux orphelins de guerre.

4. *Le sanatorium à Seli* est, en raison de son installation moderne, le plus confortable en Esthonie. Il hospitalise et soigne 50 invalides tuberculeux ou poitrinaires. Sous la direction compétente d'un médecin spécialiste on a obtenu de très heureux résultats.

# Esthonie

5. La Croix-Rouge entretient à Hapsal 2 sanatoriums avec des bains de boue. L'un d'eux est subventionné par le Comité des fonds recueillis en l'honneur du général Laidoner. Ces sanatoriums sont destinés aux invalides qui, pendant les 3 mois d'été, sont traités par des bains de boue et au besoin par le massage. Les résultats en sont très satisfaisants.

6. L'asile des invalides à Imastou compte 50 invalides. On y enseigne aux mutilés de la guerre la cordonnerie, les travaux de cartonnage, la photographie, etc., afin qu'ils puissent avoir un métier et gagner eux-mêmes leur vie.

Le gouvernement a accordé une subvention annuelle à l'asile en question, mais c'est la Croix-Rouge qui lui fournit les instruments et le matériel nécessaires.

II. *Section des infirmeries.* Chef : Dr H. Rütman.

Cette section prend soin de fournir aux hôpitaux et aux ambulances de la Croix-Rouge des médicaments, des instruments et des équipes de désinfection. Dans le courant de l'année 1922, 14,099 consultations ont été données souvent gratuitement. La majeure partie en a été donnée à l'ambulance de Reval ; (7,647 consultations).

III. *Section de transport.* Chef : Dr Woogas. La Croix-Rouge organisa pendant la guerre un train sanitaire de 14 voitures et un train, avec installation complète pour bains, douches et désinfection, pour le transport et l'évacuation des malades, des blessés et des rapatriés rentrant de la Russie soviétique. Actuellement cette section fournit les secours d'urgence et assure le transport rapide et confortable des malades et des accidentés à l'hôpital de la ville. Trois automobiles sanitaires sont à sa disposition avec personnel permanent prêt à répondre à toute heure à l'appel du public.

IV. *Section pour la fourniture des membres artificiels.* Chef : Dr K. Pedouaar. 1. Les mutilés de la guerre s'adressant à la Croix-Rouge avec prière de les munir de membres artificiels, la Croix-Rouge a fait tout son possible pour satisfaire à ces demandes. Au commencement de son activité la Croix-Rouge

# Esthonie

était obligée de commander des prothèses à l'étranger, surtout en Finlande, mais à présent on les fabrique en Esthonie même. Actuellement la Croix-Rouge est entrée en pourparlers avec l'Union des invalides au sujet de la création d'un atelier commun pour la construction de membres artificiels.

2. La Croix-Rouge entretient et subventionne un institut orthopédique qui a promptement conquis la confiance publique. Le nombre des militaires et civils qui se sont présentés aux consultations est considérable ; plus de 720 traitements ont été administrés.

V. *Section de collectes*. Chef : M<sup>me</sup> M. Raamot. Malgré des subventions accordées par le gouvernement, la Croix-Rouge ne dispose pas de moyens suffisants pour couvrir les dépenses qu'entraîne le programme d'action. Aussi est-elle obligée de faire appel à la bienfaisance publique pour recueillir des fonds nécessaires aux différentes branches de son activité. Au moyen de souscriptions, de loteries, de représentations, de conférences, etc., des sommes importantes sont recueillies. Grâce à l'activité infatigable de M<sup>me</sup> M. Raamot, femme du ministre-assistant de l'Agriculture, la Croix-Rouge a obtenu au cours de l'année passée 895,272 mk. 44 p.

VI. *Section de l'assistance sociale*. Chef : D<sup>r</sup> Paul Pedousaar. Cette institution a pour but de secourir les invalides et les personnes incapables de travailler ou se trouvant dans une misère exceptionnelle. Ces cas sont l'objet d'une enquête spéciale. La Croix-Rouge prend soin en premier lieu des familles des invalides, surtout des enfants qui, faute de place, ne pouvaient être recueillis aux asiles d'enfants.

Des vêtements, du linge, des chaussures, etc. ont été donnés à 165 invalides ; de l'argent (100-5000 mk) à 64 invalides. Un total de 255 personnes civiles (orphelins, familles, victimes de guerre) ont reçu des objets ou de l'argent.

Outre cela des médicaments et des bandages ont été fournis à 295 personnes.

187 personnes ont profité de la subvention de la Croix-Rouge

# Esthonie

suédoise. Le total général des personnes secourues s'élève au chiffre de 14,319.

La Croix-Rouge a continué à envoyer des secours à l'étranger, surtout à la Russie, dans de très modestes limites, selon ses moyens. Par l'intermédiaire des représentants de la Croix-Rouge à Pétrograde et à Moscou, la Croix-Rouge a fait son possible pour aider les prisonniers et les rapatriés qui sont tombés dans un état d'indescriptible misère. La Croix-Rouge continua de même l'assistance aux affamés en Russie.

VII. *Section du matériel.* Chef : l'ingénieur O. Amberg. Cette section s'occupe de fournir des vivres, des vêtements, du linge, des chaussures, etc. à toutes les institutions entretenues par la Croix-Rouge esthonienne.

C. *Service des paquets individuels.* Conformément à la convention conclue avec la mission du D<sup>r</sup> Nansen, la Croix-Rouge commença le 1<sup>er</sup> mai 1922 le service des paquets individuels. Ce sont des paquets de 15 kg. contenant des vivres et adressés à la Russie. Dès la date susindiquée jusqu'à la fin de l'année, 4,467 paquets ont été expédiés, dont seulement 25 ne purent être remis en raison de changement d'adresse.

D. *Service d'information.* Ce service, qui fonctionne depuis septembre 1921, a pour but de donner des renseignements sur les prisonniers de guerre, les soldats et les personnes civiles disparues. Grâce à la Croix-Rouge de différents pays les 674 recherches sur les disparus ont donné 283 résultats. Outre ces 283 réponses, il fut possible de donner des renseignements satisfaisants sur 123 cas. La majeure partie des recherches a été faite en Russie (520) ; en Allemagne, 52 enquêtes ; en Autriche, 24 ; en Hongrie, 13 ; en Pologne, 11 ; en Amérique, 10 ; en Latvie, 9 ; en Turquie, 8, etc.

E. *Activité des comités locaux.* Cette activité se résume dans le soin des malades ; dans les limites de leur circonscription, ils

# Esthonie

ont fait des collectes au profit de la Croix-Rouge, arrangé des fêtes de bienfaisance, etc. et contribué à augmenter les ressources de la Croix-Rouge. Le Comité de Narva entretient 2 asiles d'enfants, une colonie d'été pour 25 enfants, pourvoit au transport des militaires et rapatriés et dispose d'un poste de premier secours avec une automobile sanitaire. Le Comité de Fennern entretient un hôpital.

Il faut faire encore mention *des cours pour infirmières* avec un programme d'études et d'enseignement théorique et pratique de 2 ans. Ces cours fonctionnaient de 1920-1922 ; 16 infirmières ont été diplômées, qui travaillent maintenant dans diverses institutions entretenues par la Croix-Rouge esthonienne ou autres.

F. *Programme d'avenir*. 1. Actuellement la Croix-Rouge consacrer la majeure partie de ses efforts à secourir les enfants tuberculeux dont le nombre a tellement augmenté en Esthonie durant les années de guerre par la sous-alimentation.

La Croix-Rouge se rappelle, avec la reconnaissance la plus sincère, de la contribution de 2,000 fr. des revenus du fonds de l'impératrice Shôken, mais cette subvention ne suffit pas à créer le sanatorium désiré. La Croix-Rouge espère avoir prochainement les moyens nécessaires pour fonder le sanatorium en question, car le ministre de l'Agriculture a bien voulu donner gratuitement le terrain nécessaire.

2. La Croix-Rouge projette la reconstruction de l'asile d'enfants à Petchora, qui coûtera environ 10,000,000 mk. Ne disposant pas de moyens si considérables, la Croix-Rouge s'adressera au gouvernement pour obtenir un subside.

3. Le programme de la Croix-Rouge esthonienne envisage en automne la fondation d'une section de Croix-Rouge de la Jeunesse. L'American Junior Red Cross en a fait la proposition et a promis une subvention de 3,000 dollars. Les pourparlers continuent et les travaux préliminaires d'organisation sont en train pour que, après les vacances, une nouvelle section de la

# *Esthonie*

Croix-Rouge esthonienne, la Croix-Rouge de la Jeunesse, puisse commencer à fonctionner.

4. Une ambulance de consultation pour les tuberculeux est en voie de formation auprès du comité à Tartu (Dorpat), c'est surtout la phtisie qui s'étend en Esthonie, et la Croix-Rouge a décidé de faire ce qui est dans son pouvoir pour que la lutte contre la tuberculose soit couronnée de succès.

G. *Finances.* Les recettes et les dépenses en 1922 se sont élevées à 28,545,406 mk. 41 p. esthoniens. Le budget de 1923 prévoit un total de recettes de 35,000,000 mk., mais les dépenses seront sans doute aussi considérables.

# *Etats-Unis*

## **Rapport présenté à la XI<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge à Genève.**

---

### PREMIERE PARTIE

#### **Activité de la Croix-Rouge américaine de 1920 à 1922**

L'année fiscale de la Croix-Rouge américaine s'entend du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, pour correspondre à l'année fiscale des départements du Gouvernement fédéral. Le rapport suivant couvre deux années fiscales 1920-21 et 1921-22, et comprend aussi quelques données concernant le second semestre de 1922 et le commencement de 1923.

#### **A. — Activité de guerre et d'après-guerre**

##### *1. A l'arrière de l'armée*

Un service privé, un service de récréation et un service social d'hôpital étaient assurés par l'unité de Croix-Rouge qui se trouvait à Coblenz avec l'armée américaine.